



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	15
votants	18

Le mercredi 30 novembre 2022 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 novembre 2022

DELIBERATION

N° 141/2022

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Marylène WALKOWIAK, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Julia BONNET, Jérôme BOUERI, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, André IPERT, Michel BRAUN.

OBJET :

Vœu sur la situation de la
ligne ferroviaire Nice-Cunéo

ABSENTS EXCUSÉS : Colette BENOUAHAB donne pouvoir à Paul REY, Geneviève IDDA donne pouvoir à Marie-Lou ALLAVENA, Isabelle SAUVE donne pouvoir à Thierry GUIDO.

ABSENTS : Danielle GASTALDI

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Thierry GUIDO

Rapporteur : Sébastien OLHARAN

Monsieur le Maire présente le texte de la motion :

« Nous, élus du Conseil municipal de Breil-sur-Roya, avons pris connaissance avec surprise des nouveaux horaires en vigueur à partir du 11 décembre 2022 établis sans que nous n'ayons été concertés.

En effet, de grands changements par rapport au service actuel sont annoncés.

Par exemple, le train de 16h46 est supprimé au départ de Nice-Ville alors que ce train est particulièrement fréquenté, obligeant les salariés à emprunter le train de 17h20 également très fréquenté. On peut dès lors s'interroger sur l'existence de deux trains qui partent de Nice à 14h58 puis 15h41 et l'absence d'autre train avant avant 17h20.

Le matin, le train partant de Breil-sur-Roya à 7h25 est repoussé à 7h35 empêchant les élèves d'arriver à l'heure au collège de l'Escarène.

Ces deux exemples seront sources d'importants désagréments à l'instar des trains qui partent avant l'arrivée des bus en provenance du haut de la vallée de la Roya empêchant toute correspondance.

Le risque est élevé, avec ces nouveaux horaires, d'assister à un basculement d'utilisateur du train vers la route, et même au déménagement de certaines familles.

En parallèle, après une gratuité salubre au lendemain de la Tempête Alex dont nous sommes reconnaissants, la modification de la carte Zou va se traduire par une augmentation du coût de trajet pour de très nombreux usagers.

Alors que la Région, l'Etat, le Département, dans le prolongement des financements italiens, investissent des dizaines de millions d'euros pour sauver, pérenniser et moderniser notre ligne ferroviaire Nice-Breil-Cunéo, il est regrettable de priver des usagers de la possibilité de l'emprunter dans de bonnes conditions.

En effet, les horaires de trains, la difficulté d'obtenir des correspondances, la durée et le coût des trajets dissuadent toujours plus d'usagers d'utiliser le transport ferroviaire, sans parler des fermetures liées aux travaux.

Nous manquons aussi cruellement d'informations sur les travaux à venir, notamment entre Sospel et L'Escarène. Or, il est essentiel que les fermetures occasionnées de la ligne soient réduites au strict minimum et que les moyens de transports de substitution soient prévus et adaptés. »

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DEMANDE une révision des horaires applicables à compter du 11 décembre 2022

APPELLE de ses vœux une véritable concertation avec les élus et les représentants de usagers, pour ces horaires et ceux qui seront mis en place à l'avenir

ATTIRE l'attention sur l'impact financier pour les usagers de la réforme de la carte Zou.

SOLLICITE une information complète et un échange au sujet des travaux à venir sur la ligne et leurs conséquences

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire

Sébastien OLHARAN